



**CAPL DE MUTATION DES INSPECTEURS
29 juin 2009**

DECLARATION LIMINAIRE DU SNADGI-CGT

M le Président,

Après les fortes mobilisations du 29 janvier, du 19 mars et du 1er mai, les salariés, les privés d'emploi, les retraités, ont répondu le 26 mai à l'appel des huit confédérations syndicales en participant aux multiples initiatives interprofessionnelles, montrant ainsi leur volonté d'ancrer la mobilisation sur tout le territoire et dans la durée, tant que le gouvernement n'engagera pas des négociations sur leurs revendications portées depuis des mois :

- pour la défense de l'emploi public et des Services publics de qualité et de proximité sur tout le territoire ;
- pour une véritable revalorisation des salaires et la pleine reconnaissance des qualifications, impliquant le retrait de la PFR ;
- pour résorber la précarité et améliorer les garanties collectives de tous les salariés;
- et exiger le retrait du projet de loi mobilité.

L'approche de l'été n'empêche pas le gouvernement de poursuivre ses projets néfastes pour la Fonction publique, ses personnels et les citoyens.

Au contraire, les jours qui viennent sont lourds de menaces.

Le projet de loi dit « de mobilité et des parcours professionnels » est passé à la commission des lois de l'Assemblée Nationale le 17 juin et son examen par les députés devrait avoir lieu dans les premiers jours de juillet. Or, ce texte contient des dispositions (extension du non-titulariat, recours massif à l'intérim, position de pré-licenciement des fonctionnaires entres autres) qui visent à mettre à mal une conception du statut des fonctionnaires tourné vers l'intérêt général.

La casse de l'emploi public se poursuit et même s'aggrave avec l'annonce de 34.000 suppressions d'emplois pour 2010 dans la Fonction publique de l'Etat, alors même que des secteurs déjà asphyxiés seront maintenus dans une situation de pénurie alarmante.

Tout cela vient s'ajouter à une Révision Générale des Politiques Publiques qui n'est rien d'autre qu'un démantèlement généralisé de la Fonction publique, à une politique fiscale inique et asséchant les ressources publiques.

La CGT exige le retrait de tous ces projets .

Concernant les mutations des inspecteurs, au plan national :

Depuis plusieurs années, le SNADGI-CGT attire l'attention de la Direction générale sur l'état des effectifs en catégorie A : en 2008, à l'issue du mouvement général de mutation, il manquait près de 470 inspecteurs.

Cette année, c'est plus de 780 inspecteurs qui manqueront et ce n'est pas la promotion 2009 d'inspecteurs qui comblera ces vacances (579 stagiaires qui prendront leur poste le 1er mars 2010).

Cette situation est inadmissible : en 2007 et 2008, le SNADGI-CGT avait demandé l'appel de l'intégralité des listes complémentaires aux concours. Pour nous, compte-tenu du temps de formation nécessaire (deux ans), il ne fallait pas une gestion du recrutement « a minima ». La Direction Générale a encore voulu faire des économies en recrutant juste...TROP JUSTE.

Certes, comparativement aux autres catégories, la catégorie A a été relativement épargnée par les suppressions d'emploi. Mais, à l'arrivée, avec un recrutement au rabais, il manque aussi des collègues inspecteurs pour exercer les missions dévolues à la filière fiscale de la DGFIP : le renforcement du contrôle fiscal, pourtant une des mesures phare affichée récemment par le ministre Eric Woerth, va sans aucun doute en faire les frais.

Sans compter qu'avec ces manques, le Stage Premier Métier des Inspecteurs-élèves (de cette promotion 2008- 2009) s'effectuera sur des directions parfois fortement déficitaires. Le SNADGI-CGT souhaite bon courage aux directions d'affectation pour réussir à trouver des tuteurs de stage motivés, volontaires et disponibles pendant ces six mois !

Le SNADGI-CGT restera très vigilant sur le déroulement de cette partie pratique de la formation initiale des Inspecteurs-élèves, car ce n'est pas à eux de payer les erreurs de gestion prévisionnelle des emplois et de recrutement de la Direction générale.

La Direction générale ne peut que confirmer cet état de fait : « une situation très dégradée », « les départs en retraite pas suffisamment anticipés », « mauvaise anticipation sur le recrutement».

Comme seules réponses, l'administration met en place passerelles et examen professionnel .

Ce n'est pas à la hauteur des attentes des collègues, de leurs représentants et de la situation..

Pour la catégorie A, le SNADGI-CGT exige :

- L'appel immédiat de l'intégralité des listes complémentaires aux concours d'inspecteurs ;
- Un plan ambitieux de recrutement, de qualification et de formation, pour les années à venir.

Concernant cette CAPL d'affectation des inspecteurs :

Nous rappelons que nous souhaitons qu'aucun détachement ne se fasse sans l'accord des agents concernés.

A ce sujet, il est regrettable que des inspecteurs extérieurs au département ne soient pas toujours informés du projet de mutation locale .

Depuis plusieurs années, la CGT dénonce le sureffectif en direction au détriment des effectifs des brigades de vérif notamment.

Le TSM au 1^{er} septembre 2009 fait ainsi apparaître un sureffectif de 10 inspecteurs en direction et un déficit de 17,3 inspecteurs en brigades de vérification .

C'est le contrôle fiscal qui est directement mis en cause .

Nous vous rappelons que cette situation a conduit à l'absence d'affectation d'IE en 2008, il ne faudra pas que cette situation se renouvelle .

De même, pour la CGT, il est hors de question que ce soit les inspecteurs en poste qui doivent assumer les décisions de gestion de la direction en devant malgré tout maintenir le même niveau de contrôle avec moins d'effectif. Il est bien évidemment également hors de question que les inspecteurs sortis de l'ENI puisse palier cette gestion alors qu'ils seront en SPM .

Parallèlement, la CGT demande , qu'à l'avenir, la CAPL de mutation des inspecteurs ait lieu en juillet afin de prendre ne compte les affectations des inspecteurs élèves .

Cette demande nous semble légitime dans le cadre d'un dialogue social respectueux et transparent.

Pour conclure, soyez assurés que les élus du SNADGI-CGT seront vigilants quand aux règles d'affectation et au bon déroulement des stages des SPM .